

HAVRE de GREVE n° 10



Bulletin de la mobilisation sur l'agglomération
expression de l'AG interprofessionnelle des grévistes
publié par l'intersyndicale

samedi 23 octobre

LA LUTTE CONTINUE !

Le chiffre qui tue :

69%... de la population soutient la mobilisation contre la réforme des retraites

Le double effet Kiss cool du WE
Le 2ème chiffre qui tue :
Sarkozy : 1,80 m selon la police, 1,40 selon les syndicats

Vendredi 22

C'était bloqué !

5H30 : la Zone Industrielle bloquée pour la 5^e fois depuis le Pont 8 et la station Total du bout de la raffinerie

6H30 à 10H : le rond point du Port Autonome a été occupé

8H à 9H : entrée Dresser bloquée

Tous les jours à 17 H :

AG interpro à Franklin
Sauf le WE

La grève est un droit pour tous !

Le droit de grève est garanti par la constitution. Chaque salarié a le droit de faire grève avec ou sans syndicat. Aucun patron ne peut sanctionner un salarié pour avoir usé du droit de défendre ses intérêts. Nul préavis ne peut-être exigé sauf règles particulières dans les Services Publics et chez les routiers.

Il s'énerve !

Le président Sarkozy prétend qu'on ne peut pas aller contre la majorité du pays. On le savait agité, on ignorait son aveuglement alors que les derniers sondages annoncent le soutien toujours massif de la population à la mobilisation. Il veut en finir au plus vite et il envoie sa police sur tous les points de contestation. Le président peut bien dresser le menton et pousser au train des sénateurs, son agitation ne fera pas taire la mobilisation. Les grévistes ont du bloquer car il s'obstine à ne rien entendre et il n'est pas sûr que tous les patrons veuillent en supporter les conséquences.

Ils ne savent plus comment nous faire taire

Au Havre, l'université est « en fermeture administrative » depuis jeudi soir après un blocage du campus couronné de succès. Ce sont les violences des jeunes « pops » (*les jeunes de l'UMP qui font chanter Lagarde*) qui ont conduit le président à fermer la FAC jusqu'à la fin des vacances.

A Rouen, pour faire taire la contestation, le Préfet a interdit la manifestation de nuit du 22 octobre.

Ils sont toujours en grève

TOTAL Raffinerie de Normandie, CIM (99%), PETROCHEMICALS, SNCF, CHEVRON, Centrale EDF (production à l'arrêt)

Les grèves se maintiennent chez EXXON, à FOURE LAGADEC, Vinci, Ponticelli, DEBRIS, Opteor et dans la construction, les territoriaux de Gonfreville, de Gainneville, et d'Harfleur, Konecranes... AIRCELLE. **Les autres secteurs en grève :** Les routiers, Renault Sandouville, France Télécom, Lafarge, Yara,... le port a décidé un port mort tout le WE... **et même dans les auto-écoles, on se braque et on discute de la poursuite du mouvement**

Contre les violences policières

L'AG de ce vendredi 22 a voté une motion de solidarité après l'intervention des « forces de l'ordre » contre les grévistes : « Aujourd'hui, à la raffinerie de Grandpuits (77), les forces de l'ordre sous l'autorité du préfet, ont « délogé » une nouvelle fois, les salariés en grève. Au-delà, de cette action indigne, qui a fait 3 blessés chez les salariés. Le préfet sur l'ordre du gouvernement a réquisitionné en pleine illégalité des grévistes, c'est une atteinte intolérable au droit de grève, cette attitude est inadmissible. Ou est la démocratie ? Aussi, l'intersyndicale alerte solennellement les autorités gouvernementales et locales, que si d'aventure une intervention était entreprise sur les sites de la raffinerie de Total Gonfreville l'Orcher et de la CIM au Havre, la riposte serait à la hauteur de l'agression ! Toutes et tous, salariés, jeunes et retraités en lutte, nous utiliserons tous les moyens pour faire respecter nos droits syndicaux et démocratiques, nous sommes déterminés... »

Pour gagner contre la loi,

mobilisation toute la semaine !

Lundi : Rendez Vous 7H sous l'auto-pont de Graville

Mardi : nouveaux blocages annoncés aux entrées du Havre...

Jeudi 28 octobre : nouvelle manifestation nationale !

Il faut être de plus en plus nombreux dans les grèves et les manifestations. La solidarité s'organise et il est également possible d'apporter un soutien financier aux grévistes par chèques à l'ordre de « Havre de grève »

<http://www.havredegreve.org/>

CGT-FSU-Solidaires-CFDT